



Camp de développement Route 2025 à Chula Vista

Projet	Camp de développement Route 2025
Aperçu	Le camp offre aux jeunes athlètes la possibilité de s'entraîner et de se perfectionner. Il sera dirigé par les entraîneurs de l'équipe nationale, qui aideront les athlètes à acquérir des compétences et à améliorer leur condition physique.
Date de départ :	Le 29 novembre
Dates du camp :	Le 29 novembre au 7 décembre
Location :	Chula Vista, Californie USA
Catégorie :	Athlètes nés entre 2008 et 2009
Nombre maximal de membres dans l'équipe :	4 Femmes 4 Hommes Cyclisme Canada se réserve le droit d'augmenter, de réduire ou de modifier la taille de l'équipe conformément à la section B, clause 5, de la politique générale de sélection.
Dates de sélection :	- Le 10 octobre 2025 – Le comité des entraîneurs soumet la sélection de l'équipe au Chef du sport et au Directeur des services de la haute performance - Le 13 octobre 2025 – Décision de sélection approuvée et publiée ; athlètes informés ; début de la période d'appel* - Le 20 octobre 2025 – Date limite d'appel* ; sélections définitives * Toute personne non mentionnée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date de limite, sous peine de perdre son droit de recours.
Comité de sélection :	Recommandation de sélection faite par : - Comité des entraîneurs de Route de Cyclisme Canada (voir le site web de CC) Recommandation de sélection examinée par: - Chef du sport ou délégué - Directeur des services de la haute performance ou délégué
Conditions requises pour la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de candidature disponible sur le site web de Cyclisme Canada au plus tard le 10 octobre.
Admissibilité :	Pour être admissible à la sélection de l'équipe canadienne, un athlète doit : - Être citoyen canadien. - Avoir un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date requise par les autorités consulaires du pays dans lequel l'événement a lieu. - Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes CC et de l'UCI pour l'éligibilité. - Détenir une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne. - Signer, soumettre et se conformer à l'entente de l'équipe nationale du CC. - Avoir satisfait à toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et du CCES. - Avoir signé le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport dans le sport (CCUMS). - Les mineurs doivent avoir l'autorisation parentale pour participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.
Critères de sélection:	Les sélections seront effectuées dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit atteint ou qu'il n'y ait plus d'athlètes éligibles. Tous les résultats doivent se situer dans la moitié supérieure du classement.: Athlètes sélectionnés pour les Championnats du monde de BMX 2025 dans la catégorie Athlètes classés parmi les cinq premiers lors d'une épreuve cycliste junior UCI en Europe* dans les 12 mois précédant la date de selection.**

	2. Athlètes sélectionnés comme partants pour les Championnats du monde route 2025, par ordre de priorité de sélection. 3. Meilleur athlète non encore sélectionné dans la course sur route combinée U19 et U17. 4. Meilleur athlète non encore sélectionné dans le contre-la-montre combiné U19 et U17.** 5. Les athlètes sont classés, selon la moyenne de leurs trois meilleurs classements dans les épreuves suivantes : • Championnats canadiens 2025 combinés U19 et U17 course route. • Championnats canadiens 2025 combinés contre-la-montre U19 et U17. • Coupe de l'Avenir 2025 • Tour de l'Abitibi 2025 *Le terme « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC). ** Aux fins de la présente politique, les décisions de sélection tiendront compte des résultats individuels obtenus dans les courses sur route (CR), qui comprennent les courses route d'une journée, le classement général des courses par étapes route et les étapes route. *** Les résultats C.I.m.i. (C.I.m.i.), qu'il s'agisse d'étapes d'une journée ou d'étapes contre-la-montre dans le cadre de courses par étapes, ne seront pas pris en compte que s'ils sont spécifiés dans les critères de sélection. Les contre-la-montre par équipe, les critériums, les prologues ou les classements par maillot dans les courses par étapes autres que le classement général ne seront pas pris en compte dans les décisions de sélection, sauf indication contraire.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des frais suivants : • Frais de déplacement aller-retour vers le lieu du projet • Frais de projet* *Les frais liés au projet sont déterminés conformément à la politique sur les frais des athlètes de l'équipe nationale de Cyclisme Canada et peuvent varier si le nombre de jours ou de repas prévus dans le cadre du projet est modifié. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.. Les athlètes du groupe de performance Podium qui voyagent et séjournent avec l'équipe nationale sont exemptés des frais liés au projet.